



L'équipe de **Soins**

Vous accueille et vous informe

Urgences Gynécologiques et Obstétricales
Professeur OLIVIER PARANT, Médecin responsable

Hôpital Paule de Viguier
330, avenue de Grande-Bretagne - TSA 70034 - 31059 Toulouse Cedex 9

Livret d'informations

PÔLE FEMME-MÈRE-COUPLE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

L'HÔPITAL PAULE DE VIGUIER

Il regroupe des spécialités médicales autour de la femme, du couple et de la mère. En continuité de l'Hôpital des Enfants, l'Hôpital Paule de Viguier offre des conditions d'accueil et de soins de haute qualité, qui permettent, entre autres, une prise en charge globale de la mère et du nouveau-né (Maternité de type 3).

Environ 500 médecins et personnels hospitaliers y exercent et offrent une sécurité maximum pour les nourrissons (le secteur naissance est à proximité du service de réanimation néonatale et pédiatrique situé à l'Hôpital des Enfants). La pathologie médicale spécifiquement féminine ainsi que l'infertilité du couple sont également intégrées à l'offre de soins.

Ce secteur a pour mission de recevoir 24h/ 24, toute patiente présentant une pathologie de type gynécologique (y compris la sénologie), une pathologie de la grossesse ou une pathologie des suites de couches ; il peut s'agir d'urgences médicales vraies, ressenties et/ou sociales et psychologiques. Il doit permettre une prise en charge diagnostique et thérapeutique de courte durée et une orientation rapide vers les secteurs de gynécologie (hospitalisation, blocs), d'obstétrique (hospitalisation, blocs), ainsi que vers les structures sociales ou psychiatriques si nécessaire. **La patiente peut être secondairement transférée vers l'ensemble des structures du CHU.**

Au service d'une maternité de type 3, il est le passage obligé du réseau "Maternip" dans le cadre des prises en charge des pathologies à haut risque maternofoetal de la grossesse. Sa situation au sein de l'hôpital Paule de Viguier permet au secteur de répondre aux urgences vitales. Il est situé à côté des blocs opératoires de chirurgie gynécologique et obstétricale disposant d'une banque de sang, il voisine les salles de travail et de prétravail et la salle de surveillance post interventionnelle (salle de réveil). Il dispose de moyens d'imagerie nécessaires à la spécialité, en particulier dans le domaine de l'échographie.

Sur le site des urgences vous trouverez trois salles d'examen, une salle d'échographie et deux salles d'attente, une autour de la banque d'accueil et l'autre plus intime à l'intérieur.

Ce secteur se situe au rez-de-chaussée à l'arrière du bâtiment et l'accès est fléché "Urgences maternité et /ou Urgences Gynécologiques et Obstétricales". Vous pouvez garer votre véhicule temporairement sur le parking des urgences. A partir de 22H les portes sont fermées par sécurité: l'accès se fait grâce à une sonnette externe et un interphone reliés au téléphone de la sage-femme de garde.

Consultez le plan disponible à l'accueil des urgences afin de respecter les circuits

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Ce service est placé sous la responsabilité du **Pr O. PARANT**, assisté par une équipe médicale multidisciplinaire (médecins, sages-femmes) dans les domaines de la gynécologie, de la sénologie, de l'obstétrique, de l'anesthésie et de la pédiatrie. Cette équipe travaille en synergie avec des agents paramédicaux et administratifs. M^{me} JEAN, cadre supérieur sage-femme, secondée

par M^{me} DELON, cadre de proximité du secteur naissance, gèrent quotidiennement cette organisation. Le centre hospitalier est un centre universitaire, vous rencontrerez donc des étudiants qui exercent sous la responsabilité d'un consultant. Ils n'interviendront qu'avec votre accord.

FONCTIONNEMENT

Accueil

Le jour vous serez reçu par un agent d'accueil qui s'informerait de votre motif d'admission et préviendra la sage-femme de garde et l'infirmière.

Afin de constituer votre dossier administratif, il est nécessaire de présenter les documents suivants :

- carte d'identité ou passeport ou livret de famille
- carte vitale
- attestation de carte d'assurée
- carte de mutuelle
- carte de CMU

En l'absence de couverture sociale, vous serez adressé au bureau des entrées et au service social.

- Vous serez pris en charge par l'équipe médicale et, en premier lieu, par la sage-femme de garde. Une personne peut assister le

patient avec l'accord de ce dernier et l'aval du consultant.

- Vous recevrez toutes les informations concernant votre état de santé au cours de l'entretien individuel avec le médecin et/ou la sage-femme. Votre famille peut être informée de votre état de santé si vous le souhaitez.

- Le médecin qui a prescrit votre consultation ou hospitalisation reçoit les principales informations médicales vous concernant sauf opposition de votre part.

- Si vous souhaitez informer votre médecin traitant indiquez ces coordonnées.

L'ensemble de l'équipe soignante est à votre disposition pour vous aider, vous informer, vous conseiller.

Votre dossier médical vous accompagne dans le service ; c'est l'équipe du brancardage qui assure vos déplacements et transports à l'intérieur de l'établissement.

Le CHU de Toulouse s'est doté de services d'interprètes qu'il est possible de joindre selon vos besoins.

Mineures et adultes non émancipés

Si vous êtes mineure ou non émancipée une autorisation de soins est nécessaire ; dans l'urgence une autorisation d'intervention sera requise auprès du tribunal

Anonymat

Le secret médical est une obligation ; pour cette raison, il ne sera pas donné de nouvelles par téléphone. Pour des raisons personnelles, vous pouvez demander l'anonymat ou le secret de votre identité dès votre admission. (attention, ceci n'induit aucunement la gratuité des soins).

Personne de confiance

Conformément à la réglementation (loi du 4 mars 2002 et décret du 29 avril 2002) le CHU a mis en place une procédure institutionnelle pour l'accès au dossier par le patient et par ses ayants droits. Vous pouvez désigner une personne de confiance ; il est nécessaire d'en faire part

au médecin ou à la sage-femme qui vous reçoit, et vous devez remplir le document adéquat. La personne de confiance ne représente pas le malade. Elle a un rôle consultatif, elle peut accompagner le patient dans ses démarches et assister aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions; ce peut être un parent , un proche, ou le médecin traitant.

Délais d'attente

Le service a pour objectif de dispenser les soins les plus adaptés dans un délai acceptable et dans le lieu le plus approprié. Si vous devez attendre, veuillez nous en excuser.

Ce délai peut-être dû :

- A l'activité du service qui varie selon la gravité des cas et le nombre de patientes
- Au degré d'urgence différent d'une patiente à l'autre, (différence entre l'urgence vraie et l'urgence ressentie)
- A certains examens spécifiques dont la durée est variables
- A la libération de certains appareils d'imagerie
- Aux urgences chirurgicales

Nous vous demandons d'être patient; vous serez informé régulièrement et il peut vous être conseillé de vous adresser à votre médecin traitant, si votre pathologie ne relève pas du service des urgences.

Transfert vers un autre établissement

Il existe deux cas de figures possibles :

- Soit votre pathologie ne relève pas de nos services et vous pouvez être transférée vers un établissement interne ou externe, en concertation avec le médecin demandeur ainsi que vous-même
- Soit nous ne disposons pas de places suffisantes pour vous accueillir et pour des raisons de sécurité nous sommes obligés de vous transférer.

Le choix de l'établissement receveur se fera en fonction de votre pathologie, de vos souhaits et des disponibilités. Le transport et la transmission des données médicales via le service ou l'établissement receveur seront organisés et pris en charge par nos soins.

Sortie

- Votre retour à domicile a été autorisé et validé par la sage-femme ou le médecin. Il est nécessaire de donner les coordonnées de votre médecin généraliste ou votre gynécologue obstétricien afin de lui adresser un compte rendu. N'oubliez pas de récupérer vos radios ou autres documents

- Si vous demandez à sortir contre avis médical, vous devrez signer une attestation déchargeant l'hôpital de toutes responsabilités sur les suites de votre décision. Le médecin responsable de votre consultation vous informera sur les risques que vous encourez .

Transport

Si votre état nécessite un moyen de transport approprié un certificat médical prescrivant l'utilisation d'un taxi ou d'une ambulance vous sera remis. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un remboursement de vos frais.

INFORMATIONS PRATIQUES

Accompagnants et familles

La sage-femme, le médecin ou l'agent d'accueil informent régulièrement les familles et les accompagnants.

Selon le déroulement des soins, la volonté de la patiente et l'accord du médecin ou de la sage-femme, vous pourrez rejoindre la personne que vous

accompagnez en salle d'examen.

Si vous vous absentez n'oubliez pas de laisser vos coordonnées téléphoniques.

Pour rendre votre attente plus confortable vous disposez :

- de deux salles d'attente
- de toilettes " visiteurs "

- d'un distributeur de boissons à gauche de la banque d'accueil,
- d'un distributeur de denrées dans le hall central
- d'une cabine téléphonique au niveau des urgences

Sur le site de Purpan Haut vous pourrez trouver:

- un kiosque à journaux
- " L'auberge forestière " cafétéria, restaurant
- Un salon de coiffure

Dans le cadre d'une hospitalisation, chaque unité vous informera des contraintes de fonctionnement et des conditions de visite des proches.

Un centre d'hébergement permet également d'accueillir, jour et nuit, un ou plusieurs membres de la famille de la patiente :

“Le Laurier rose”
(en face des Urgences de l'hôpital Paule de Viguier)
Tél. 05 61 77 21 85

“La Maison des Parents”
accueille des familles d'enfants hospitalisés dans les services pédiatriques
(située près de l'hôpital des Enfants)
Tél. 05 34 51 65 70

Frais

Si vous êtes pris en charge à 100% , vous n'aurez rien à payer sur place.
Le coût de la consultation spécialisée est à ce jour de 25 , auquel se rajoute les examens complémentaires. Une facturation détaillée vous sera envoyée à domicile

L'équipe est à votre disposition, n'hésitez pas à la contacter pour tout problème ou suggestion.

Ce livret complète les informations disponibles dans le livret d'accueil général.

Hôpital Paule de Viguier

330, avenue de Grande-Bretagne
TSA 70034
31059 Toulouse Cedex 9

Conception

Equipes du Pôle
Femme-Mère-Couple

Conception graphique/réalisation (mai 2005) - Mise à jour décembre 2011

Délégation à la Communication/Édition des Hôpitaux de Toulouse

© 2005, CHU Toulouse - 2, rue Viguierie - TSA 80035 - 31059 Toulouse cedex 9